

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 10422 Numéro SIREN : 843 751 595 Nom ou dénomination : A.I.P RENOVATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 31199

SAS AIP RENOVATION

87 Rue Gutenberg

93700 DRANCY

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2019 au 30/09/2020*

Activité principale de l'entreprise : Travaux d'isolation

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à ROISSY-EN-FRANCE
Le 15/01/2021

HENRY Julien
Collaborateur confirmé

TOUSSAINT Francis
Expert Comptable

SA ORGANISATION COMPTABLE ET ECONOMIQUE
*Immeuble le Continental
Centre d'Affaires Paris-Nord
93150 LE BLANC MESNIL
01 48 65 59 58*

COMPTES ANNUELS du 01/10/2019 au 30/09/2020

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6
- Détail des comptes bilan actif passif	7 et 8
- Détail Compte de résultat	9 et 10
- Annexe à la liasse fiscale	11 et 12
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 34
DOSSIER DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	35
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	36 et 37
- Ratios	38

SA ORGANISATION COMPTABLE ET ECONOMIQUE

Immeuble le Continental
Centre d'Affaires Paris-Nord
93150 LE BLANC MESNIL
01 48 65 59 58

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AIP RENOVATION
87 Rue Gutenberg
93700 DRANCY

relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	43 485.68 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	126 175.60 Euros
- Résultat net comptable,	1 896.38 Euros

Fait à ROISSY-EN-FRANCE
Le 15/01/2021

HENRY Julien
Collaborateur confirmé

TOUSSAINT Francis
Expert Comptable

SAS AIP RENOVATION

87 Rue Gutenberg

93700 DRANCY

COMPTES ANNUELS

SA ORGANISATION COMPTABLE ET ECONOMIQUE

Immeuble le Continental

Centre d'Affaires Paris-Nord

93150 LE BLANC MESNIL

01 48 65 59 58

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	833.33	274.00	559.33		559.33	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	760.00		760.00	760.00		
	Total II	1 593.33	274.00	1 319.33	760.00	559.33	73.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens				4 850.50	-4 850.50	-100.00
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 120.00		14 120.00	54 336.00	-40 216.00	-74.01
	Autres créances	9 091.89		9 091.89	1 802.73	7 289.16	404.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	18 639.50		18 639.50	27 817.43	-9 177.93	-32.99
	Charges constatées d'avance (3)	314.96		314.96		314.96	
	Total III	42 166.35		42 166.35	88 806.66	-46 640.31	-52.52
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 759.68	274.00	43 485.68	89 566.66	-46 080.98	-51.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

760.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000.00	3 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	300.00		300.00	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	15 824.82		15 824.82	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 896.38	30 410.53	-28 514.15	-93.76
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I		21 021.20	33 410.53	-12 389.33	-37.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		5 333.33	-5 333.33	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 557.99	15 197.99	-10 640.00	-70.01
	Dettes fiscales et sociales	17 906.49	18 096.21	-189.72	-1.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		17 528.60	-17 528.60	-100.00
	Total IV	22 464.48	56 156.13	-33 691.65	-60.00
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		43 485.68	89 566.66	-46 080.98	-51.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 464.48 56 156.13

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 11		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	126 175.60		126 175.60	162 421.40		-36 245.80	-22.32
Chiffre d'affaires NET	126 175.60		126 175.60	162 421.40		-36 245.80	-22.32
Production stockée			-4 850.50	4 850.50		-9 701.00	-200.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			3 000.00			3 000.00	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			35.02	0.21		34.81	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			124 360.12	167 272.11		-42 911.99	-25.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 809.28	422.16		8 387.12	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			51 412.09	56 490.43		-5 078.34	-8.99
Impôts, taxes et versements assimilés			908.92	185.66		723.26	389.56
Salaires et traitements			51 194.42	63 796.24		-12 601.82	-19.75
Charges sociales			9 167.43	10 418.64		-1 251.21	-12.01
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			274.00			274.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			39.60	0.81		38.79	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			121 805.74	131 313.94		-9 508.20	-7.24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 554.38	35 958.17		-33 403.79	-92.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 11		Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			11.88		-11.88	-100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			11.88		-11.88	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)			-11.88		11.88	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 554.38		35 946.29		-33 391.91	-92.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	658.00		13.76		644.24	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	658.00		13.76		644.24	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-658.00		-13.76		-644.24	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			5 522.00		-5 522.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	124 360.12		167 272.11		-42 911.99	-25.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	122 463.74		136 861.58		-14 397.84	-10.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 896.38		30 410.53		-28 514.15	-93.76

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 11		Ecart N / N-1	
	Euros				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	559.33				559.33	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	833.33				833.33	
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	-274.00				-274.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	760.00		760.00			
27510000 DEPOT GARANTIE BUREAU	760.00		760.00			
Total II	1 319.33		760.00		559.33	73.60
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			4 850.50		-4 850.50	-100.00
33500000 TRAVAUX EN COURS			4 850.50		-4 850.50	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	14 120.00		54 336.00		-40 216.00	-74.01
41100000 CLIENTS	8 020.00				8 020.00	
41110000 CLIENTS	6 100.00		54 336.00		-48 236.00	-88.77
AUTRES CREANCES	9 091.89		1 802.73		7 289.16	404.34
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 177.00				3 177.00	
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	413.66		253.00		160.66	63.50
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 912.00		243.00		1 669.00	686.83
44580000 TVA A REGULARISER	3 250.50		1 045.01		2 205.49	211.05
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	338.73		261.72		77.01	29.42
DISPONIBILITES	18 639.50		27 817.43		-9 177.93	-32.99
51220000 BANQUE POPULAIRE	18 639.50		27 817.43		-9 177.93	-32.99
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	314.96				314.96	
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	314.96				314.96	
Total III	42 166.35		88 806.66		-46 640.31	-52.52
TOTAL GENERAL	43 485.68		89 566.66		-46 080.98	-51.45

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 11		Ecart N / N-1	
	Euros		%			
CAPITAL	3 000.00		3 000.00			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	3 000.00		3 000.00			
RESERVE LEGALE	300.00				300.00	
10610000 RESERVE LEGALE	300.00				300.00	
REPORT A NOUVEAU	15 824.82				15 824.82	
11000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	15 824.82				15 824.82	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 896.38		30 410.53		-28 514.15	-93.76
Total I	21 021.20		33 410.53		-12 389.33	-37.08
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES			5 333.33		-5 333.33	-100.00
45501000 C/c Narcisa-Aura BALTA			5 333.33		-5 333.33	NS
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 557.99		15 197.99		-10 640.00	-70.01
40120100 FOURNISSEURS	2 577.99		9 797.99		-7 220.00	-73.69
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 980.00		5 400.00		-3 420.00	-63.33
DETTES FISCALES ET SOCIALES	17 906.49		18 096.21		-189.72	-1.05
42100200 VARGA Gheorgghi	542.81		1 641.32		-1 098.51	-66.93
42100300 BALTA Narcisa	1 636.05		1 443.50		192.55	13.34
42100500 SAS Florin	1 640.52		1 618.94		21.58	1.33
43100000 URSSAF	3 363.00		2 885.00		478.00	16.57
43700000 PRO BTP RETRAITE	367.63		1 423.98		-1 056.35	-74.18
43730000 PRO BTP PREVOYANCE	325.52		1 202.29		-876.77	-72.93
43750000 CAISSES C.P.	477.00		2 150.00		-1 673.00	-77.81
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	52.40		130.30		-77.90	-59.79
44210000 Prelevement a la source	24.00		78.88		-54.88	-69.57
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			5 522.00		-5 522.00	NS
44860000 CHARGES A PAYER	191.85				191.85	
45700000 DIVIDENDES	9 285.71				9 285.71	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			17 528.60		-17 528.60	-100.00
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			17 528.60		-17 528.60	NS
Total IV	22 464.48		56 156.13		-33 691.65	-60.00
TOTAL GENERAL	43 485.68		89 566.66		-46 080.98	-51.45

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2020	12	30/09/2019	11	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	126 175.60		162 421.40		-36 245.80	-22.32
70470000 TRAVAUX SOUS-TRAITANCE	126 175.60		162 421.40		-36 245.80	-22.32
Chiffre d'affaires NET	126 175.60		162 421.40		-36 245.80	-22.32
PRODUCTION STOCKEE	-4 850.50		4 850.50		-9 701.00	-200.00
71335000 VARIAT.EN-COURS PRODU.BIE	-4 850.50		4 850.50		-9 701.00	NS
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 000.00				3 000.00	
74000000 SUVENTION D'EXPLOITATION	3 000.00				3 000.00	
AUTRES PRODUITS	35.02		0.21		34.81	NS
75800000 PROD.DIVERS GESTION COURA	35.02		0.21		34.81	NS
Total des Produits d'exploitation	124 360.12		167 272.11		-42 911.99	-25.65
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	8 809.28		422.16		8 387.12	NS
60100000 ACHATS MAT.1ERE ET FOURN.	8 809.28		422.16		8 387.12	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	51 412.09		56 490.43		-5 078.34	-8.99
60410000 SOUS TRAITANCE AUTOLIQUEE	30 400.00		35 755.00		-5 355.00	-14.98
60615000 CARBURANT	2 244.36		1 306.19		938.17	71.82
60630000 PETIT MATERIEL	2 033.42		237.90		1 795.52	754.74
60635000 VETEMENT DE TRAVAIL	73.40				73.40	
60640000 FOURNITURE BUREAUX	572.75		458.99		113.76	24.78
61320000 LOYER BUREAU	4 560.00		4 180.00		380.00	9.09
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	300.00				300.00	
61400000 CHARGES LOCATIVES	600.00		550.00		50.00	9.09
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULAN	209.29		896.58		-687.29	-76.66
61600000 PRIMES D ASSURANCE	2 403.27		1 640.31		762.96	46.51
62260000 HONORAIRES	4 750.00		4 583.65		166.35	3.63
62270000 FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX	5.88		64.00		-58.12	-90.81
62340000 CADEAUX CLIENTELE	755.02		399.00		356.02	89.23
62550000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	1 184.77		4 946.44		-3 761.67	-76.05
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	500.40		391.19		109.21	27.92
62780000 FRAIS BANQUE	812.03		436.58		375.45	86.00
62800000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	7.50		644.60		-637.10	-98.84
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	908.92		185.66		723.26	389.56
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	191.85				191.85	
63331000 FORMATION PROFESSIONNELL	717.07				717.07	
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT			185.66		-185.66	NS
SALAIRES ET TRAITEMENTS	51 194.42		63 796.24		-12 601.82	-19.75
64110000 REMUNERATIONS DU PERSONNE	43 718.90		50 576.04		-6 857.14	-13.56
64120000 CONGES PAYES	4 454.82		8 933.00		-4 478.18	-50.13
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 020.70		4 287.20		-1 266.50	-29.54
CHARGES SOCIALES	9 167.43		10 418.64		-1 251.21	-12.01
64510000 URSSAF	5 792.62		6 345.71		-553.09	-8.72
64520000 Mutuelle	414.00		207.00		207.00	100.00
64530000 PRO BTP	951.87		821.08		130.79	15.93
64540000 ASSURANCE CHOMAGE	1 160.54		1 632.29		-471.75	-28.90
64580000 PREVOYANCE PRO BTP	737.92		1 169.81		-431.89	-36.92
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	110.48		242.75		-132.27	-54.49

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 11	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS 68112000 DOT.AMORT.S/IMMO.CORPOREL	274.00		274.00	
	274.00		274.00	
AUTRES CHARGES 65800000 CHARG.DIVERS.GESTION COUR	39.60	0.81	38.79	NS
	39.60	0.81	38.79	NS
Total des Charges d'exploitation	121 805.74	131 313.94	-9 508.20	-7.24
Résultat d'exploitation	2 554.38	35 958.17	-33 403.79	-92.90
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66160000 INTERETS ET AGIOS		11.88	-11.88	-100.00
		11.88	-11.88	NS
Total des Charges financières		11.88	-11.88	-100.00
Résultat financier		-11.88	11.88	100.00
Résultat courant avant impôts	2 554.38	35 946.29	-33 391.91	-92.89
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67121000 AMENDES ET PENALITES	658.00	13.76	644.24	NS
	658.00	13.76	644.24	NS
Total des Charges exceptionnelles	658.00	13.76	644.24	NS
Résultat exceptionnel	-658.00	-13.76	-644.24	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES		5 522.00	-5 522.00	-100.00
		5 522.00	-5 522.00	NS
Total des produits	124 360.12	167 272.11	-42 911.99	-25.65
Total des charges	122 463.74	136 861.58	-14 397.84	-10.52
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 896.38	30 410.53	-28 514.15	-93.76

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			314.96
30/09/2020 BI VIREMENT SEPA EMIS 568 0	314.96		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			1 980.00
30/09/2020 BI FNP AGO 2019 + 2020		1 080.00	
30/09/2020 BI FNP BILAN 2020		900.00	
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER			52.40
30/09/2020 BI PROV APST 3T20		52.40	
44860000 CHARGES A PAYER			191.85
30/09/2020 BI PROV TA 30.09.2020		191.85	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires					Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
67121000 AMENDES ET PENALITES							658.00
18/12/2019	BP	TRANSACTION CARTE	038	0	68.00		
18/12/2019	BP	SITE WEB AMENDE		LE			
18/12/2019	BP	REF CB.XXXXX6215					
18/12/2019	BP	TRANSACTION CARTE	038	0	450.00		
18/12/2019	BP	WEB AMENDE.GOUV		LE			
18/12/2019	BP	REF CB.XXXXX6215					
04/03/2020	BP	TRANSACTION CARTE	038	0	35.00		
04/03/2020	BP	FORF P.STAT WEB		LE			
04/03/2020	BP	REF CB.XXXXX6215					
04/08/2020	BP	TRANSACTION CARTE	038	0	35.00		
04/08/2020	BP	FORF P.STAT WEB		LE			
04/08/2020	BP	REF CB.XXXXX6215					
04/08/2020	BP	TRANSACTION CARTE	038	0	35.00		
04/08/2020	BP	FORF P.STAT WEB		LE			
04/08/2020	BP	REF CB.XXXXX6215					
04/08/2020	BP	TRANSACTION CARTE	038	0	35.00		
04/08/2020	BP	FORF P.STAT WEB		LE			
04/08/2020	BP	REF CB.XXXXX6215					

SAS AIP RENOVATION

87 Rue Gutenberg

93700 DRANCY

DOSSIER FISCAL

SA ORGANISATION COMPTABLE ET ECONO
Immeuble le Continental
Centre d'Affaires Paris-Nord
93150 LE BLANC MESNIL
01 48 65 59 58

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS AIP RENOVATION			87 Rue Gutenberg		
SIRET	8	4	3	7	5
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Travaux d'isolation			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		Déficit	
				446	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	15/01/2021	Lieu
			DRANCY		
			Qualité et nom du signataire:		
			BALTA Narcisa-Aura - Présidente		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTIBUES									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même a 14 286 payées par un établissement chargé du service des titres b										
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5) Total (a à h)							14 286			
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGII) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8							
1			2	3	4	5	6	7	8	
J	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 87 Rue Gutenberg		93700 DRANCY	
Durée de l'exercice précédent* 1 1			
Numéro SIRET* 8 4 3 7 5 1 5 9 5 0 0 0 1 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 0	
		N-1 3 0 0 9 2 0 1 9	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations : Stocks : Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...000.....)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	15 825	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 896	30 411
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	21 021	33 411
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		5 333
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 558	15 198
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 906	18 096
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		17 529
	TOTAL (IV)	EC	22 464	56 156
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	43 486	89 567
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 464	56 156
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	126 176	FH		FI	126 176	162 421	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	126 176	FK		FL	126 176	162 421	
	Production stockée*					FM	(4 851)	4 851	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	3 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	35	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	124 360	167 272	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 809	422	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	51 412	56 490	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	909	186	
	Salaires et traitements*					FY	51 194	63 796	
	Charges sociales (10)					FZ	9 167	10 419	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*			GA	274		
			{ - dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	40	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	121 806	131 314	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 554	35 958	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		12	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU		12	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		(12)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 554	35 946		

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	658	14	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	658	14	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(658)	(14)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		5 522	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	124 360	167 272	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	122 464	136 862	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 896	30 411	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A5			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES										658			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION											Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2	]		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	]		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	833	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP	833	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	760	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	760	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	760	ØH		ØJ	833		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	833	MR	833		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG		NH	833	NI	833		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	760	2G	760		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	760	2H	760		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	1 593	ØM	1 593			

Cegid Group

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	immobilisations	QH		QI	274	QJ		QK	274
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV	274	QW		QX	274
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN		ØP	274	ØQ		ØR	274

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020
Page 23

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

760

760

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

Z1

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'un an
3

24 287

24 287

24 287

24 287

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VD

VE

VF

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dettes représentatives de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

Z2

8L

VY

VJ

VK

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

4 558

4 558

3 819

3 819

4 586

4 586

216

216

9 286

9 286

22 464

22 464

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 000193 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SA ORGANISATION COMPTABLE ET ECONOMIQUE - O.C.E.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 0								
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	1 896								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB											
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	XE											
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB												
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW	658										
	Amendes et pénalités			WJ	658			XZ												
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7									
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8									
				- imposées au taux de 0 %							ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme							WN									
- Plus-values soumises au régime des fusions							WO													
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ											
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8												
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3										
										WR	2 554									
TOTAL I																				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS										
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV									
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH									
				- imposées aux taux de 19 %							WP									
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW									
				- imputées sur les déficits antérieurs							XB									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6									
				Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A		XA										
											ZX									
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZY										
										XD										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XF									
	Majoration d'amortissement *																			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5									
			Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA									
			Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC									
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		XG	3 000									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2										
TOTAL II										XH	3 000									
III. RÉSULTAT FISCAL																				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)		XI					ZL					XJ	446				
			déficit (II moins I)																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*															XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											XN					XO	446			

30/09/2020

Détail des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Fonds de solidarité

3 000

Total des déductions diverses

XG

3 000

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AIP RENOVATION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	446
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	446
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis AL, 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis AL, 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION														Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB	300								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	30 411		Dividendes		ZE	14 286									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF										
					Report à nouveau		ZG	15 825									
	TOTAL I	OF	30 411		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	30 411										
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		)	YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	30 400	35 755							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	5 460	4 730							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	4 756	4 648							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	10 796	11 358							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	51 412	56 490							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		)	9Z	909	186							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	909	186							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	6 359								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	3 868	1 541							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*							OB	66 081								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL								
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO								
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

TOTAL

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☒ *

1	Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2 .	
2	Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2019		et clos le : 30/09/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 3 7 5 1 5 9 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AIP RENOVATION

ADRESSE (voie) 87 Rue Gutenberg

CODE POSTAL 93700 VILLE DRANCY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique POP Prénom(s) Narcisa-Aura

Nom marital BALTA % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 011087 N° Département Commune NEGRETI OAS Pays RO

Adresse : N° 25 Voie B Rue Victor Hugo

Code postal 93150 Commune LE BLANC MESNIL Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET

8 4 3 7 5 1 5 9 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AIP RENOVATION

ADRESSE (voie)

87 Rue Gutenberg

CODE POSTAL

93700

VILLE

DRANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS AIP RENOVATION

87 Rue Gutenberg

93700 DRANCY

DOSSIER DE GESTION

SA ORGANISATION COMPTABLE ET ECONOMIQUE

Immeuble le Continental

Centre d'Affaires Paris-Nord

93150 LE BLANC MESNIL

01 48 65 59 58

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2020 12		% CA	Exercice N-1 30/09/2019 11		% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
Ventes marchandises + Production	121 325.10	100.00		167 271.90	100.00		-45 946.80	-27.47
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue	126 175.60	104.00		162 421.40	97.10		-36 245.80	-22.32
+ Production stockée ou déstockage	-4 850.50	-4.00		4 850.50	2.90		-9 701.00	-200.00
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	121 325.10	100.00		167 271.90	100.00		-45 946.80	-27.47
- Matières premières, approvisionnements consommés	8 809.28	7.26		422.16	0.25		8 387.12	NS
- Sous traitance directe	30 400.00	25.06		35 755.00	21.38		-5 355.00	-14.98
Marge brute de production	82 115.82	67.68		131 094.74	78.37		-48 978.92	-37.36
Marge brute globale	82 115.82	67.68		131 094.74	78.37		-48 978.92	-37.36
- Autres achats + charges externes	21 012.09	17.32		20 735.43	12.40		276.66	1.33
Valeur ajoutée	61 103.73	50.36		110 359.31	65.98		-49 255.58	-44.63
+ Subventions d'exploitation	3 000.00	2.47					3 000.00	
- Impôts, taxes et versements assimilés	908.92	0.75		185.66	0.11		723.26	389.56
- Salaires du personnel	51 194.42	42.20		63 796.24	38.14		-12 601.82	-19.75
- Charges sociales du personnel	9 167.43	7.56		10 418.64	6.23		-1 251.21	-12.01
Excédent brut d'exploitation	2 832.96	2.34		35 958.77	21.50		-33 125.81	-92.12
+ Autres produits de gestion courante	35.02	0.03		0.21			34.81	NS
- Autres charges de gestion courante	39.60	0.03		0.81			38.79	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements	274.00	0.23					274.00	
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	2 554.38	2.11		35 958.17	21.50		-33 403.79	-92.90
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières				11.88	0.01		-11.88	-100.00
Résultat courant	2 554.38	2.11		35 946.29	21.49		-33 391.91	-92.89
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles	658.00	0.54		13.76	0.01		644.24	NS
Résultat exceptionnel	-658.00	-0.54		-13.76	-0.01		-644.24	NS
- Impôt sur les bénéfices				5 522.00	3.30		-5 522.00	-100.00
- Participation des salariés								
Résultat NET	1 896.38	1.56		30 410.53	18.18		-28 514.15	-93.76

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2020 12		% CA	Exercice N-1 30/09/2019 11		% CA	Ecart N / N-1	
							Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	121	325.10	100.00	167	271.90	100.00	-45 946.80	-27.47
PRODUCTION VENDUE	126	175.60	104.00	162	421.40	97.10	-36 245.80	-22.32
70470000 TRAVAUX SOUS-TRAITANCE	126	175.60	104.00	162	421.40	97.10	-36 245.80	-22.32
PRODUCTION STOCKEE OU DESTOCKAGE	-4	850.50	-4.00	4	850.50	2.90	-9 701.00	-200.00
71335000 VARIAT.EN-COURS PRODU.BIE	-4	850.50	-4.00	4	850.50	2.90	-9 701.00	NS
PRODUCTION DE L'EXERCICE	121	325.10	100.00	167	271.90	100.00	-45 946.80	-27.47
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	8	809.28	7.26	422.16	0.25		8 387.12	NS
60100000 ACHATS MAT.1ERE ET FOURN.	8	809.28	7.26	422.16	0.25		8 387.12	NS
SOUS TRAITANCE DIRECTE	30	400.00	25.06	35	755.00	21.38	-5 355.00	-14.98
60410000 SOUS TRAITANCE AUTOLIQUEE	30	400.00	25.06	35	755.00	21.38	-5 355.00	-14.98
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	82	115.82	67.68	131	094.74	78.37	-48 978.92	-37.36
MARGE BRUTE GLOBALE	82	115.82	67.68	131	094.74	78.37	-48 978.92	-37.36
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	21	012.09	17.32	20	735.43	12.40	276.66	1.33
60615000 CARBURANT	2	244.36	1.85	1	306.19	0.78	938.17	71.82
60630000 PETIT MATERIEL	2	033.42	1.68	237.90	0.14		1 795.52	754.74
60635000 VETEMENT DE TRAVAIL	73.40	0.06					73.40	
60640000 FOURNITURE BUREAUX	572.75	0.47		458.99	0.27		113.76	24.78
61320000 LOYER BUREAU	4	560.00	3.76	4	180.00	2.50	380.00	9.09
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	300.00	0.25					300.00	
61400000 CHARGES LOCATIVES	600.00	0.49		550.00	0.33		50.00	9.09
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULAN	209.29	0.17		896.58	0.54		-687.29	-76.66
61600000 PRIMES D ASSURANCE	2	403.27	1.98	1	640.31	0.98	762.96	46.51
62260000 HONORAIRES	4	750.00	3.92	4	583.65	2.74	166.35	3.63
62270000 FRAIS ACTES ET DE CONTENTIEUX	5.88	0.00		64.00	0.04		-58.12	-90.81
62340000 CADEAUX CLIENTELE	755.02	0.62		399.00	0.24		356.02	89.23
62550000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	1	184.77	0.98	4	946.44	2.96	-3 761.67	-76.05
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	500.40	0.41		391.19	0.23		109.21	27.92
62780000 FRAIS BANQUE	812.03	0.67		436.58	0.26		375.45	86.00
62800000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	7.50	0.01		644.60	0.39		-637.10	-98.84
VALEUR AJOUTEE	61	103.73	50.36	110	359.31	65.98	-49 255.58	-44.63
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3	000.00	2.47				3 000.00	
74000000 SUVENTION D'EXPLOITATION	3	000.00	2.47				3 000.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	908.92	0.75		185.66	0.11		723.26	389.56
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	191.85	0.16					191.85	
63331000 FORMATION PROFESSIONNELL	717.07	0.59					717.07	
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT				185.66	0.11		-185.66	NS
SALAIRES DU PERSONNEL	51	194.42	42.20	63	796.24	38.14	-12 601.82	-19.75
64110000 REMUNERATIONS DU PERSONNE	43	718.90	36.03	50	576.04	30.24	-6 857.14	-13.56
64120000 CONGES PAYES	4	454.82	3.67	8	933.00	5.34	-4 478.18	-50.13
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3	020.70	2.49	4	287.20	2.56	-1 266.50	-29.54

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2020 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2019 11	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	9 167.43	7.56	10 418.64	6.23	-1 251.21	-12.01
64510000 URSSAF	5 792.62	4.77	6 345.71	3.79	-553.09	-8.72
64520000 Mutuelle	414.00	0.34	207.00	0.12	207.00	100.00
64530000 PRO BTP	951.87	0.78	821.08	0.49	130.79	15.93
64540000 ASSURANCE CHOMAGE	1 160.54	0.96	1 632.29	0.98	-471.75	-28.90
64580000 PREVOYANCE PRO BTP	737.92	0.61	1 169.81	0.70	-431.89	-36.92
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	110.48	0.09	242.75	0.15	-132.27	-54.49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 832.96	2.34	35 958.77	21.50	-33 125.81	-92.12
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	35.02	0.03	0.21		34.81	NS
75800000 PROD.DIVERS GESTION COURA	35.02	0.03	0.21	0.00	34.81	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	39.60	0.03	0.81		38.79	NS
65800000 CHARG.DIVERS.GESTION COUR	39.60	0.03	0.81	0.00	38.79	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	274.00	0.23			274.00	
68112000 DOT.AMORT.S/IMMO.CORPOREL	274.00	0.23			274.00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 554.38	2.11	35 958.17	21.50	-33 403.79	-92.90
CHARGES FINANCIERES			11.88	0.01	-11.88	-100.00
66160000 INTERETS ET AGIOS			11.88	0.01	-11.88	NS
RESULTAT COURANT	2 554.38	2.11	35 946.29	21.49	-33 391.91	-92.89
CHARGES EXCEPTIONNELLES	658.00	0.54	13.76	0.01	644.24	NS
67121000 AMENDES ET PENALITES	658.00	0.54	13.76	0.01	644.24	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-658.00	-0.54	-13.76	-0.01	-644.24	NS
IMPOT SUR LES BENEFICES			5 522.00	3.30	-5 522.00	-100.00
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			5 522.00	3.30	-5 522.00	NS
RESULTAT NET	1 896.38	1.56	30 410.53	18.18	-28 514.15	-93.76

RATIOS

	30/09/2020	12mois	30/09/2019	11mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
<u>Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice</u>				
Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues	8 899.28		422.16	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
<u>Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice</u>	14 120.00		54 336.00	
Chiffre d'affaires TTC	126 175.60	40.29	168 780.40	106.24
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
<u>Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice</u>	4 557.99		15 197.99	
Achats et charges externes TTC	64 089.86	25.60	58 453.60	85.80
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
<u>Créances à moins d'un an + Disponibilités</u>	41 851.39		83 956.16	
Dettes à moins d'un an	22 464.48	1.86	56 156.13	1.50
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
<u>Capitaux propres</u>	21 021.20		33 410.53	
Dettes	22 464.48	0.94	56 156.13	0.59
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

A.I.P RENOVATION
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 87, rue Gutenberg
93700 DRANCY
843 751 595 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JANVIER 2021

L'an 2021,
Le 31 janvier,
A 10 heures,

Madame Narcisa-Aura BALTA,
Demeurant 25 Bis, rue Victor Hugo – 93150 Le Blanc-Mesnil,

Associée unique de la société A.I.P RENOVATION,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Narcisa-Aura BALTA, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

BN

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 896,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 896,38 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 17 721,20 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique a perçu une rémunération d'un montant de 15 281,46 euros en qualité de Présidente au cours de l'exercice écoulé.

Elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Narcisa-Aura BALTA



BN

A.I.P RENOVATION
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 87, rue Gutenberg
93700 DRANCY
843 751 595 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2021

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 896,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 896,38 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 17 721,20 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- *Exercice clos le 30 septembre 2019 :*

14 285,71 euros, soit 142,86 euros par parts sociales
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 285,71 euros

Certifié conforme
La Présidente



BN